



SUD Éducation Aisne
1, Avenue Jean Jaurès
02000 Laon

I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Sud Éducation Aisne publie ses états financiers pour l'exercice 2021-2022 en conformité avec la loi du 20 août 2008.

Son exercice comptable est du 1er septembre au 31 août de chaque année, ce qui correspond à son rythme d'activité qui se situe sur l'année scolaire, il a une durée de 12 mois.

II- NOTE SUR LE BILAN

Le syndicat n'a pas d'autres actifs que le compte bancaire nécessaire à son fonctionnement.

III - NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat n'appelle pas de commentaires. Les charges concernent les frais afférents au fonctionnement du syndicat.

Les cotisations sont comptabilisées en brut sur la base des sommes encaissées effectivement au cours de l'exercice. Le reversement à la fédération figure en charges.

IV - LE TABLEAU DES RESSOURCES

Le tableau des ressources demandé par le règlement 2009-10 se présente ainsi pour l'exercice 2020-2021 :

Ressources	
Cotisations perçues	6 099 €
Produits exceptionnels	€
Charges sur exercices antérieurs	0 €
Produits financiers	0 €
Total des ressources	6 099 €

V- COTISATIONS

Les cotisations sont enregistrées à la date de l'adhésion sur la base d'un barème local.

VI-CHARGES

Affectation	Montant	% des dépenses
Part fédérale	2 072,00 €	37,00%
Autres communications (Frais postaux, téléphone, photocopies, matériel militant, web, frais de stage)	419,00 €	7,00%
Don (aide solidarité)	1 810,00 €	32,00%
Déplacements locaux et fédéraux restant à charge	662,00 €	12,00%
Fournitures administratives, d'entretien et petit équipement	545,00 €	10,00%
Documentation	0,00 €	0
Union Solidaires Aisne	36 €	0,6
Divers (assurances, frais bancaires)	95	1,40%
Total	5 639,00 €	100,00%

VII- PERSONNEL

Le syndicat ne dispose pas de salarié. Le Ministère de l'éducation nationale attribue chaque année à la Fédération Sud Education un nombre d'ETP (équivalent temps plein) dont un certain nombre est utilisé par le syndicat Sud Éducation Aisne.

VIII – AFFECTATION

Le résultat bénéfique de 805 euros sera porté sur le compte de réserve de trésorerie et sur un compte de solidarité.

IX - ETAT DES FONDS SYNDICAUX

Comptes	Montant à l'ouverture	Augmentation ou diminution	Montant à la clôture
Réserve de trésorerie	4 874,00 €	400,00 €	5 274,00 €
compte de solidarité	3 526 €	405,00 €	3 931,00 €
Report à nouveau	0 €	0 €	0 €
Résultat de l'exercice		805€	
Totaux	8 400,00 €	1 610 €	9205 €

X - AFFILIATION

Le syndicat est affilié à l'Union syndicale Solidaires Aisne. A ce titre il verse une cotisation annuelle fixe par adhérent qui ne constitue pas une partie de la cotisation de ce dernier. La cotisation figure en charges. Mais la cotisation a été imputée à l'exercice suivant.